

## PROGRAMME

Cette formation prépare les participants à assumer la fonction critique de chargé de consignation sur des ouvrages basse tension, garantissant la sécurité absolue de l'ensemble des travailleurs par la maîtrise rigoureuse des procédures réglementaires.

**Public concerné** : Toute personne amenée à intervenir comme chargé de consignation en basse tension

**Prérequis** : Aucun.

**Durée** : 2.5 jours (18h00) quel que soit l'effectif de l'établissement.

**Composition du groupe** : de 2 à 12 personnes.

### Objectifs pédagogiques :

-Maîtriser parfaitement la procédure complète de consignation BT en 5 étapes.

-Comprendre et assumer les responsabilités juridiques et réglementaires du chargé de consignation.

-Savoir délivrer, recevoir et gérer l'ensemble des documents de sécurité de consignation.

-Coordonner efficacement les opérations entre les différents intervenants.

### Méthodes et moyens

#### pédagogiques :

- Réflexion de groupe avec apports théoriques du formateur
- Présentation interactive (diaporama, schémas de consignation)
- Études de cas de consignations complexes et multi-entreprises
- Exercices pratiques complets de consignation et de gestion documentaire
  - Simulations de situations d'urgence pendant une consignation

### Suivi de la formation :

- Feuille d'émargement par ½ journée

#### Modalité d'évaluation des acquis :

- Auto-évaluation
- Exercice et travaux pratiques d'évaluation

#### Documentation :

- Remise d'un livret aux stagiaires (papier ou numérique) ainsi qu'un support digital avec de nombreux outils et modèles

### NOS ENGAGEMENTS :

- ✓ Fiche d'émargement des stagiaires (par ½ journée)
- ✓ Information donnée à l'entreprise 6 mois avant la date du recyclage
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires (tout au long de la formation et au travers de la partie pratique)
- ✓ Support d'évaluation individuelle de la satisfaction de la formation par les apprenants
- ✓ Attestation nominative de suivi de la formation

**Référence réglementaire : Norme NF C 18-510 et Publication UTE C 18-510-1 :**

## PROGRAMME (suite)

PARTIE THÉORIQUE 40%

PARTIE PRATIQUE 60%

### RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CHARGÉ DE CONSIGNATION BC

- Définition de la consignation et rôle central du chargé de consignation
- Responsabilités juridiques et réglementaires : obligation de résultat en matière de sécurité
- Interface avec le chargé d'exploitation : réception des autorisations
- Interface avec le chargé de travaux : délivrance de l'attestation de consignation
- Cas des consignations multi-entreprises et des intervenants extérieurs

### LA CONSIGNATION BT EN 5 ÉTAPES

- ÉTAPE 1 – Séparation : choisir et actionner le bon dispositif de séparation
- ÉTAPE 2 – Condamnation : cadenas, étiquettes, verrouillages mécaniques et électriques
- ÉTAPE 3 – Identification : s'assurer que l'ouvrage consigné est bien celui prévu
- ÉTAPE 4 – Vérification d'absence de tension (VAT) : procédure et pièges à éviter

### LEVÉE DE CONSIGNATION ET REMISE EN SERVICE

- Réception du compte rendu de fin de travaux du chargé de travaux
- Vérification du dégagement de la zone (personnel, outillage, protections)
- Procédure inverse de levée de consignation : retrait des dispositifs dans l'ordre
- Remise en service de l'ouvrage et communication au chargé d'exploitation

### LES ACTIONS CORRECTIVES ET PREVENTIVES

- L'avis de consignation : contenu, rédaction, transmission
- L'attestation de consignation : délivrance au chargé de travaux
- La demande d'autorisation de travail et le compte rendu de fin de travaux
- Gestion des consignations multiples sur un même ouvrage

### MISE EN SITUATION ET ETUDE DE CAS

- Consignations multiples : coordination et gestion des cadenas multiples
- Retour de tension inattendu : procédure d'urgence et alerte
- Coordination multi-entreprises : plan de prévention et protocole de sécurité
- Ouvrage sous tension impossible à consigner : alternatives et dérogations